

# Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Commune de BRULEY

Compte rendu de la réunion 01 du 09 avril 2015

## Réunion de démarrage

### Personnes présentes lors de la réunion :

#### Mairie de Bruley :

- Claude MANET, *Maire*
- Alain GOMBAULT
- Corinne LALLOUE
- Elisabeth POIRSON
- Michèle DEMANGE

#### Secrétaire de Mairie :

- Mirelle BUGNET

#### CC Toulous :

- Benjamin LAMBERT

#### SCoT Sud 54 :

- Anthony DECHANET

#### PNR-Lorraine :

- Lucille ROBILLOT

#### Bureau d'étude ITB :

Damien LEVE

#### Excusés :

Sandrine CHASSARD, STAP

Cécile CALIN, CG54

Chantal GEHIN, DDT54

### Déroulé de la réunion

Support de la réunion : Présentation en 6 points :

#### - Les évolutions du PLU (aspect règlementaire)

Le PLU de Bruley actuel, élaboré en 2007 puis révisé en 2010, ne prend pas encore en compte les dispositions des lois Grenelle 1 et 2, ainsi que les modalités de la loi ALUR. Un point particulier sur l'intégration des nouvelles réglementations, sera établi lors de l'élaboration du diagnostic communal.

#### - Les documents « cadre » à intégrer, respecter, interpréter, ...

Nous insisterons à Bruley sur :

Le Programme local de l'habitat (ComCom du Toulous)

Le DOO du SCOT-Sud54

La charte du PNR-Lorraine 2015-2027

Le SRCE (trame verte et bleue à l'échelle de la Lorraine)

#### - Les étapes de la procédure



La concertation envisagée par la commune consiste à ouvrir les réunions de travail à la population intéressée. Il s'agit d'une « communication » accrue tout au long de la mise en place du PLU, plus qu'une concertation (sans « participation » réelle).

D'autres moments de participation seront mis en place selon les demandes, comme un atelier avec les habitants pour une « vérification » de la pertinence des contraintes du règlement par rapport aux projets éventuels dans le village.

Les services associés seront invités à chaque réunion, avec un point d'intérêt particulier à la fin de chaque phase (réunions de restitution) ou pour des éléments particuliers en fonction du service associé (rédaction du règlement en consultant le STAP et le service instructeur).

#### - **Interaction du PLU avec la démarche AEU**

Les études du PLU pourront largement s'inspirer de la démarche AEU, réalisée en 2014.

Ainsi, le PLU reprendra les enjeux compilés lors de la démarche AEU, à chaque phase de l'élaboration (diagnostic, PADD, formalisation, ...)

#### - **Les éléments du dossier**

##### *Documents écrits*

1 - Délibération

2 - Rapport de présentation

2.1 Contexte réglementaire et institutionnel

2.2 Diagnostic communal

2.3 Choix d'aménagement et d'urbanisme

2.4 Incidences du PLU sur l'environnement

3 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

4 - Orientations d'aménagement et de programmation

5 - Règlement

6 - Documents graphiques

6.1 Plan de zonage : 1/2000

6.2 Plan d'ensemble : 1/5000

6.3 Liste des emplacements réservés

7 - Annexes

#### - **Les prochaines étapes : la réunion agricole**

**Diagnostic agricole : réunion le jeudi 07/05/15 à 10h**

Les invitations sont à la charge de la commune.

Association de l'INAO, concernant les projets en lien avec la viticulture.

La méthode du SCoT concernant le diagnostic agricole (P85 du DOO) sera reprise comme base de travail pour cette réunion.